

Sujet : RD 347 - Verrue - Saint-Jean-de-Sauves

De : MAZIERE Marlène (par AdER) <marlene.maziere@culture.gouv.fr>

Date : 30/07/2020 17:23

Pour : "aurelie.renoust@vienne.gouv.fr" <aurelie.renoust@vienne.gouv.fr>

Copie à : "gaelle.prodault@vienne.gouv.fr" <gaelle.prodault@vienne.gouv.fr>

Bonjour

J'ai bien reçu les dossiers d'étude d'impact concernant les créneaux de dépassement de la RD 347 sur les communes de Verrue et de Saint-Jean de Sauves (86).

Je n'ai pas de demande de compléments à formuler.

Je vous informe qu'un arrêté préfectoral de diagnostic archéologique préalable va être prescrit prochainement.

Il sera adressé au maître d'ouvrage CD86 et une copie de cet arrêté vous parviendra.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement qui vous serait utile.

Avec mes sincères salutations

Marlène Mazière

Ingénieure d'Etudes

DRAC Nouvelle Aquitaine

Service régional de l'archéologie – site de Poitiers

05 49 36 30 37

06 43 17 40 27